

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Tous e ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine du 10 avril 1904, M. Paul Granet, Préfet des Alpes-Maritimes, est nommé Commandeur de l'Ordre de Saint-Charles.

Par Ordonnance du 12 du même mois, sont nommés Chevaliers dans l'Ordre de Saint-Charles :

M. le Lieutenant de Vaisseau Louis-Alfred-Marie Caubet, Commandant l'*Arbalète*, de l'Escadre Française de la Méditerranée ;

M. le Lieutenant de Vaisseau Louis-Hippolyte Violette, Commandant l'*Epieu*, de l'Escadre Française de la Méditerranée.

M. Ciro Capozzi est autorisé, par Ordonnance du 14 avril 1904, à porter la Croix d'Officier de la Couronne d'Italie, qui lui a été conférée par S. M. le Roi Victor-Emmanuel III.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

S. A. S. le Prince Albert, accompagné de M. le Comte de Lamotte d'Allogny, Chambellan, s'est rendu, hier, à la villa Cynos, au Cap Martin, faire une visite à S. M. l'Impératrice Eugénie.

S. A. S. le Prince Héritaire, accompagné de M. le commandant Gastaldi, officier d'ordonnance, a visité, la semaine dernière, les Ecoles communales des garçons de Monaco-Ville, de la Condamine et de Monte Carlo.

On a appris, avec regret, dans la Principauté où il comptait de nombreuses et excellentes relations, la mort de M. Alfred Gounelle, consul général de Monaco à Marseille.

Agé de 59 ans, M. Gounelle a succombé en sa propriété de Valmer, à Marseille, aux suites d'une courte maladie. Chef d'une des plus importantes maisons commerciales de sa ville natale, il y avait été nommé consul général en 1900, et, tout récemment, il avait pris part aux fêtes données par la Chambre de Commerce de Marseille en l'honneur de la conférence faite au Palais de la Bourse par S. A. S. le Prince Albert, qui, à cette occasion, l'avait nommé Chevalier de l'Ordre de St-Charles.

Les obsèques de M. Alfred Gounelle, auxquelles la Principauté était représentée par M. Emile Bernich, conseiller privé de Son Altesse Sérénissime et inspecteur général des finances, ont été célébrées au milieu d'une affluence considérable de notabilités de toute la région provençale.

Le Journal Officiel de la République Française a promulgué, la semaine dernière, la loi divisant en deux communes distinctes le territoire de la

Turbie. La nouvelle commune limitrophe du territoire monégasque, et comprenant les quartiers de la Basse-Turbie et du Carnier est officiellement dénommée Beausoleil.

Depuis le commencement de la semaine dernière, les cours de l'Ecole gratuite de dessin artistique et industriel, dirigée par M. Junio Colombo, ont été installés dans un local faisant partie de l'ancien Hôtel-Dieu de Monaco, place de la Visitation, local mis gracieusement à la disposition de cette école par S. A. S. le Prince Albert.

Ainsi que nous l'annoncions dans notre dernier numéro, le meeting des canots-automobiles s'est terminé, mardi dernier, par une dernière journée de courses comprenant une croisière de cruisers, et une épreuve de fond pour racers.

Comme toutes celles des précédentes journées, cette réunion finale a été favorisée par le beau temps et la mer calme. Tous les canots qualifiés dans leur série respective pouvaient y prendre part, à l'exception du *Trèfle-à-Quatre*, vainqueur de la coupe de S. A. S. le Prince Albert.

Voici quels ont été les résultats de ces deux épreuves de consolation dotées, chacune, de 8,000 francs de prix :

Cruisers. — Parcours, Monaco-Nice et retour.

- 1^{er}, *Peugeot II*, arrivé à 4 h. 10' 12";
- 2^e, *Allo VI*, arrivé à 4 h. 13' 12";
- 3^e, *Allo III*, arrivé à 4 h. 20' 16";
- 4^e, *Titan III*, arrivé à 4 h. 20' 42".

Racers. — 10 fois le tour de l'hexagone : 125 kilomètres.

- 1^{er}, *Titan II*, parti à 1 h. 05, arrivé à 5 h. 8' 2" 1/5;
- 2^e, *Princesse-Elisabeth*, parti à 1 h. 20, arrivé à 5 h. 51' 1" 4/6;
- 3^e, *Napier-Minor*, parti à 1 h. 15, arrivé à 6 h. 8' 19";
- 4^e, *Amélie-Ancel*, parti à 1 h. 05, arrivé à 6 h. 50' 13" 1/5.

Le meeting de Monaco a ainsi pris fin, après huit jours de courses ininterrompues, sans que l'intérêt qu'il a excité dans le public et dans le monde des constructeurs ait faibli un seul instant.

L'inauguration de l'Exposition fut faite par S. A. S. le Prince Albert, au milieu de tous les sportsmen et constructeurs qu'avait groupés à Monaco cette solennité. Les courses, au nombre de dix-sept, se sont succédées sans interruption pendant une semaine, en suivant un vaste programme d'ensemble qui embrassait toutes les applications possibles du moteur au petit canot.

Le premier jour des courses, qui avait été fixé au lundi de Pâques, avait été renvoyé au lendemain par déférence pour les yachtsmen de France et d'Italie, dont les Coupes classiques se disputaient à Nice ce jour-là.

Il est intéressant de constater que l'industrie française a remporté un nouveau triomphe.

Le grand vainqueur de la réunion a été le *Trèfle-à-Quatre*, appartenant à la Société Georges Richard-Brasier, dont la coque a été construite par M. Seyler. Ce canot, de dix mètres, conduit par M. Pérignon, a réalisé, pour la première fois au monde, la vitesse moyenne de 40 kilomètres à l'heure (25 milles anglais) qui n'avait été jusqu'ici atteinte que par des bateaux de plus de trente

mètres. Ce canot enlève, avec la Coupe de S. A. S. le Prince Albert de Monaco, d'une valeur de 5,000 francs, qui devient son entière propriété, une somme totale de 12,400 francs en espèces.

Citons ensuite, parmi les canots qui se sont le mieux placés dans ce meeting : *Lutèce*, qui remporte 10,000 fr. de prix; les *Peugeot*, qui remportent 8,600 fr. de prix; *Princesse-Elisabeth*, 8,300 fr.; *La Rapée III*, 6,400 fr.; *Vas-y*, le premier des cruisers, 6,000 fr.; *Mercedès*, 4,400 fr.; *Titan II*, 4,000 fr.; *Rotceh*, 5,000 fr.; *Marguerite*, 3,500 fr.; *Allo VI*, 2,500 fr.; *Titan III*, 1,700 fr.; *Le Dubonnet*, 2,400 fr.; *France*, 1,600 fr.; *Arton II*, 1,400 fr.; *Dalifol I*, 1,400 fr.; *Loodit*, 1,000 fr.; *Allo III*, 1,000 fr.; *Napier-Minor*, 1,000 fr.; *Usona II*, 800 fr.; *Le Nogentais*, 2,800 fr.; *La Rapée II*, 600 fr.; *Allo I*, 700 fr.; *Amélie-Ancel*, 500 fr.; *Bayard II*, 1,400 fr.

Les constructeurs de coques, au nombre de seize, représentant cinq pays différents, se sont partagés, à titre de prime à la construction, la somme de 8,940 francs.

Une même somme de 8,940 francs a été allouée au même titre, aux constructeurs de moteurs, au nombre de vingt-six, représentant sept nationalités différentes.

Enfin, une prime de 1,000 francs a été attribuée, à titre d'encouragement spécial, au constructeur de l'hélice ayant servi à propulser le canot qui avait atteint la plus grande vitesse moyenne au cours de ce meeting. Elle a été accordée à la maison Thornyeroft, de Londres, constructeur de l'hélice de *Trèfle-à-Quatre*.

La médaille d'or offerte par le Ministre de l'Agriculture pour le meilleur emploi de l'alcool, a été décernée à M. Dalifol, pour son canot de pêche.

L'Automobile-Club de France avait doté ce meeting de 50 médailles de vermeil et d'argent qui ont été décernées au cinquante vainqueurs des 17 épreuves courues pendant cette semaine.

Le Regio Verbano Club de Milan avait mis à la disposition du Comité trois médailles d'or qui ont été attribuées au *Trèfle-à-Quatre*, à *Lutèce* et au cruiser *Vas-y*, ayant fait les meilleurs temps dans les handicaps.

Ainsi s'est terminée cette admirable réunion qui est appelée, par son succès même, à devenir annuelle. Le monde du Canot, le monde du Moteur, ont reçu une telle impulsion qu'on peut prévoir, pour les années suivantes, une véritable rénovation, pour ne pas dire une véritable création d'une nouvelle source de richesse et d'industrie nationales.

Pourquoi le petit moteur si puissant et si robuste malgré sa légèreté ne conquerrait-il pas la mer et les fleuves après avoir conquis la route. C'est l'espoir que nous a donné le meeting de Monaco, c'est l'espoir que nous avons en lui désormais.

La bataille de fleurs, que la Société des Régates organise chaque année à Monte Carlo, est fixée à dimanche prochain 24 avril. Des bannières et

objets d'art, offerts gracieusement par la Société des Bains de Mer, seront distribués aux voitures les mieux décorées.

Les artistes de la troupe italienne de la dernière saison d'opéras donnée à Monte Carlo, sous le haut patronage de S. A. S. le Prince Albert, ont prêté, jeudi dernier, leur gracieux concours à une unique et sensationnelle représentation de charité qui a eu lieu à Paris au Théâtre Sarah-Bernhardt, avec le patronage de la Société des Grandes Auditions musicales de France, présidée par M^{me} la comtesse Greffulhe, et au bénéfice de l'œuvre du Saint-Hôpital de S. A. S. la grande duchesse Wladimir.

Cette représentation de gala, organisée avec un soin tout particulier par M. Raoul Gunsbourg, a été un triomphe pour la troupe de Monte Carlo, et la recette a atteint la somme de 75,000 francs. On jouait *Rigoletto* avec le ténor Caruso, dont c'était la première audition en France, le baryton Renaud, M^{lle} Lina Cavalieri et Thévenet. L'orchestre était dirigé par Arturo Vigna. L'enthousiasme soulevé par des admirables interprètes du chef-d'œuvre de Verdi a été indescriptible. Dans la salle, superbement ornée et illuminée, se trouvaient réunies les personnalités les plus marquantes de la haute société parisienne, du monde diplomatique et des colonies étrangères. Le Gouvernement français y était représenté par M. le Ministre de l'Instruction publique. A cause du deuil causé à la Russie par la catastrophe du *Petropavlosk* et la mort de l'amiral Makaroff, S. A. I. le grand-duc Paul et l'Ambassadeur de Russie en France se sont fait excuser au dernier moment, mais ont délégué, pour assister à leur place, à cette grande soirée de charité, le premier Conseiller et plusieurs membres du personnel de l'Ambassade russe.

Avant la fermeture annuelle des portes de son stand, la Direction du Tir aux pigeons de Monte Carlo a, selon sa courtoise habitude, offert à quelques invités parmi lesquels se trouvaient les principales autorités civiles et militaires de la Principauté, une réunion spéciale où ont été vaillamment disputés quatre prix consistant en jolis objets d'art, dons gracieux de la Société des Bains de Mer.

19 tireurs ont pris part, dimanche après-midi, à ce tir, dont les quatre vainqueurs ont été : M. l'enseigne de vaisseau Sauerwein, aide de camp de Son Altesse Sérénissime ; M. Philippe Maquet, secrétaire général de l'International Sporting Club ; M. le baron de Rolland, président du Tribunal Supérieur, et M. Rosset, consul d'Italie à Monaco.

On a vivement félicité les adroits tireurs, et un lunch a terminé cette agréable réunion, dont les honneurs ont été faits par le baron de Boissieu, l'aimable et dévoué directeur du Tir aux pigeons.

Au Concert Classique de jeudi dernier, après la sublime ouverture de *Don Juan*, de Mozart, et l'admirable *Symphonie Italienne* de Mendelssohn, on a réentendu avec le plus vif plaisir les *Heures Humaines*, œuvre moderne de notre hôte, M. N. Celega, qui est un des symphonistes d'Italie les plus remarquables de ce temps. La séance s'est brillamment terminée par le *Carnaval de Paris*, la belle et très connue rapsodie de Svendsen.

* *

Dimanche après-midi, l'attrait du Concert Moderne, comprenant une heureuse sélection de morceaux célèbres du répertoire classique, a été très agréablement réhaussé par le concours d'une jeune cantatrice dont les fidèles habitués de nos grandes auditions musicales apprécient, depuis ces dernières années, les incessants progrès et la jolie voix de léger soprano. Successivement, M^{me} Paola Rainaldi a, en effet, chanté avec plus de charme et de méthode que jamais, le grand air

des *Mousquetaires de la Reine* et l'*Hymne à Eros* de M^{me} Augusta Holmès. Ces deux morceaux, de style très différent, ont fait valoir les diverses qualités de la cantatrice et lui ont valu de chaleureux bravos. A noter encore le succès fait au cours de ce concert à l'*Aria* de M. Odéro, un jeune et distingué compositeur appartenant à la colonie hivernante du littoral.

Le théâtre de Monte Carlo vient de commencer, de façon charmante, la saison d'opéra-comique de printemps par une reprise excellente du *Petit Duc*. Cette partition bien connue, du maître français Charles Lecocq, a conservé toute sa fraîcheur et toute son élégance. On l'a entendue avec un nouveau plaisir, grâce à une interprétation d'élite et une mise en scène des plus coquettes.

Dans les principaux personnages de la pièce, on a vivement applaudi d'abord M. Polin, qui sur la scène de Monte Carlo, affirme de plus en plus sa personnalité originale de comédien comique ; puis M. Isnardon, baryton de talent consommé, engagé spécialement pour le rôle de Montlandry ; M^{lle} Lesueur et Luciole, qui rivalisent de grâce et de brio en interprétant à ravir les rôles si gracieux du duc et de la duchesse de Parthenay ; M^{lle} Léonie Laporte, toujours extraordinaire de verve et d'attitude ; M^{lle} Oryan, du Perret et tout un essaim de jolies artistes, dont l'ensemble est d'importance capitale en ce genre de spectacles mignards et légers.

Samedi, la première représentation de *Jeanne, Jeannette et Jeanneton*, un opéra-comique de M. Lacome, qui était une nouveauté sur notre scène, a obtenu un vif succès auquel ont grandement contribué le concours de trois exquis divettes, le luxe des costumes et la beauté des décors.

Dans les trois rôles, autour desquels se concentre tout l'intérêt du livret de MM. Clairville et Delacour, on a fait fête à M^{lle} Jeanne Petit, Luciole et Ellen Baxone, trio ravissant d'entrain, de joliesse et de virtuosité.

Les autres personnages ont trouvé d'excellents interprètes en M. Maurice Lamy et M. Poudrier, deux comiques qu'on est toujours joyeux de revoir, en M. Rigaux, baryton à la voix fraîche et bien timbrée, en M^{lle} Oryan, du Perret et leurs charmantes compagnes.

Comme dans le *Petit Duc*, mais avec encore plus de somptuosité au point de vue des costumes, un divertissement d'une suprême élégance XVIII^e siècle, a augmenté l'agrément de ce délicat spectacle. M^{lle} de Biasi, M^{lle} Charbonnel et toutes les mignonnes ballerines qui composent le corps de ballet si habilement dirigé par M^{me} Gedda, se sont distinguées dans des danses de caractère fort harmonieusement réglées. Bref, cette première de *Jeanne, Jeannette et Jeanneton* a beaucoup plu au public de Monte Carlo, qui retournera en foule aux nouvelles représentations qui vont être données de cette œuvre aussi séduisante que distinguée.

Avec leur habituel dévouement, les pompiers de la Principauté ont eu, ces jours derniers, à éteindre deux incendies. Le premier avait éclaté en territoire français, vendredi dernier, vers une heure et demie de l'après-midi, dans un hangar plein de bois dépendant de la maison Chêne (commune de Beausoleil), appartenant à M. Médecin. Dès que l'alarme fut donnée, le poste du Casino envoya une pompe avec un détachement commandé par un sergent-fourrier. Après plusieurs heures d'efforts, les pompiers se sont rendus maîtres de cet incendie, qui n'a causé que des dégâts matériels estimés à 6,000 fr. environ.

Un autre incendie a mis en émoi, samedi vers 9 heures du soir, le quartier de la Condamine. Le feu venait de prendre dans le magasin de vannerie tenu rue du Commerce n° 5 par M. Joseph Destefani. Le facile aliment fourni aux flammes par les marchandises de ce magasin donna une rapide violence à ce sinistre. Fort heureusement,

les pompiers du poste de la Buanderie, puis ceux du poste du Casino de Monte Carlo, ne tardèrent pas d'accourir et, après avoir circonscrit le foyer de l'incendie, ils parvinrent à l'éteindre avant que les plafonds de l'immeuble ne soient effondrés. Il n'y a pas eu d'accident de personne, et tout se borne à des dégâts matériels estimés à environ 8,000 francs. Dès la première heure, M. le capitaine des pompiers Bandini, M. Toms, directeur de la Sûreté publique et M. le capitaine des Carabiniers de Capella étaient arrivés sur les lieux et avaient pris toutes les mesures de précaution et d'ordre nécessaires en pareil cas.

PROLONGATION DES RAPIDES ET TRAINS DE LUXE

Le Syndicat d'Initiative de la Côte d'Azur publie l'avis suivant :

Les trains 17 et 18 resteront quotidiens jusqu'au 20 avril ; depuis cette date jusqu'à la fin avril, ils auront lieu quatre fois par semaine, puis trois fois par semaine, pendant la première quinzaine de mai et deux fois par semaine jusqu'à la fin mai.

Quant aux trains de luxe : L 21-22, ils resteront quotidiens jusqu'à la fin avril ; du 1^{er} au 15 mai, ils auront lieu quatre fois par semaine, puis trois fois par semaine du 16 au 21 mai, et deux fois par semaine jusqu'à la fin mai.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mardi dernier, 17 tireurs ont pris part au *Neuvième Prix supplémentaire* ; il a été gagné par MM. de Alvear (25 m.) et comte de Robiano (20 m.), 7 sur 7 ; troisième, sir T. Freake (22 m.), 6 sur 7.

Le *Prix des Bananiers* a réuni, mercredi, 16 tireurs, et a été gagné par MM. Fortunio (20 m.) et Hans Marsch (26 m. 1/2), 8 sur 8 ; troisième, M. Rondeaux (20 m. 1/2), 7 sur 8.

Jeudi, 13 tireurs ont pris part au *Dixième Prix supplémentaire* ; il a été gagné par MM. Galindo (22 m.) et capitaine Morrow (22 m.), 4 sur 4 ; troisième, M. Ivanitzki (25 m. 1/2), 5 sur 6.

Vendredi, 24 tireurs ont pris part au *Prix de Clôture*, qui a été gagné par M. le comte de Robiano (20 m.), 7 sur 7 ; deuxièmes, MM. Roberts (31 m.) et Malfetani Guido (23 m. 1/2), 6 sur 7 quatrième, M. Woolton (23 m.), 4 sur 5.

Dans ses audiences des 12 et 14 avril, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Pour délits divers :

Anselmo Joseph-Noël-Jean, né à Monaco (de parents italiens) le 22 décembre 1879, journalier, sans domicile fixe, quinze jours de prison et 32 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion, avec la circonstance de récidive ;

Biava Jean, né à Turin (Italie) le 25 septembre 1885, électricien, demeurant à la Turbie, six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion ;

Desfarges Adolphe, né à Périgueux (Dordogne) le 20 décembre 1865, mécanicien, sans domicile fixe, un mois de prison et 32 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion, avec la circonstance de récidive ;

Duffour Marie-Louise, née à Charolles (Saône-et-Loire) le 22 juin 1882, sans profession ni domicile, vingt-quatre heures de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion ;

Lenoir Paul-Emile, né à Nancy (Meurthe-et-Moselle) le 15 mars 1885, peintre en bâtiment, sans domicile fixe, un mois de prison pour vagabondage ;

Velasco Olegario, né à Valparaiso (Chili) le 28 mai 1874, ouvrier tapissier, de passage à Monaco, deux ans de prison, pour tentative de vol.

Pour infraction à l'Ordonnance Souveraine réglant la circulation des voitures automobiles :

Pothier Barthélemy-Marie-Emile, né à Lyon

(Rhône) le 23 septembre 1877, conducteur d'automobiles, demeurant à La Turbie, 100 francs d'amende; les frères Bedel, ses patrons, déclarés civilement responsables.

Jeudi 21 avril 1904, à 2 heures et demie

23^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE
sous la direction de M. Léon JEHIN

Fête Académique, ouverture..... J. Brahms.
Symphonie en la majeur..... Alb. Bertelin.
Léonore, ouverture (n° 3)..... Beethoven.
Adagio du Quintette en sol mineur.... Mozart.
A. Prélude de Merlin (1^{re} audition).... Albeniz.
Première partie de la trilogie le Roi Arthur.
B. Catalonia, suite populaire espagnole. Albeniz.

MARINE ET COLONIES

Le Congrès des chalutiers à vapeur. — Les chalutiers à vapeur viennent de se réunir sous la présidence de M. Cabard-Danneville, sénateur, rapporteur de la commission de la marine, assisté de MM. Gerville-Réache et Edmond Perrier.

En effet, au Congrès des pêcheurs qui eut lieu à Douarnenez à la suite de la crise sardinière, en août 1903, le chalutage à vapeur fut rendu responsable de la diminution des bancs de sardines et de la mévente du poisson.

Pour ce qui est de la destruction du poisson, les chalutiers à vapeur se défendent en s'appuyant sur ce que leurs chaluts ont les mailles très larges et que leur industrie n'a pas eu dans la Méditerranée l'effet d'effrayer les bancs de sardines dont les migrations paraissent assez capricieuses.

Mais la mévente du poisson est plus grave, et sur ce point les protestations des chalutiers à vapeur ne sont peut-être pas absolument suffisantes : le rapporteur, M. Thommeret, voit dans l'absence d'union des pêcheurs à voile la cause principale de la mévente, parce que les pêcheurs isolés ne peuvent expédier leur poisson dans les centres urbains; il croit que le chalutage à vapeur favorisera l'écoulement des produits de la petite pêche et l'aidera à obtenir des tarifs plus favorables des compagnies de chemins de fer et une réglementation plus large, plus précise des droits de pêche.

Néanmoins, il est incontestable qu'à beaucoup de points de vue le chalutage à vapeur offre des inconvénients.

En effet, s'il n'effraie pas le poisson, il en prend des quantités assez considérables, et qui, malgré cela, sont à peine rémunératrices, car les frais sont relativement énormes sur un chalutier de cette espèce, en charbon et en hommes.

Destruction d'une grande quantité de poisson d'une part, avec gain relativement faible malgré tout, le chalutier à vapeur jette son poisson sur les marchés et, sur le nombre, en perd et en gâche une partie en concurrençant les pêcheurs à voile, et en nuisant à leur industrie sans qu'on puisse y trouver de réels avantages, puisque la rémunération, étant données les dépenses, n'est, encore une fois, pas en rapport avec le poisson détruit. (Et, ce qui le prouve, c'est que plusieurs compagnies fondées ont déjà fait faillite).

On peut comparer le chalutage à vapeur au déboisement des forêts sur les montagnes : pour un gain immédiat, on a livré à la destruction, par les torrents, des milliers d'hectares d'une terre productrice, et maintenant on dépense pour reboiser. Le moment n'est peut-être pas éloigné où il faudra s'occuper activement de repeupler les mers, sinon pour la morue et la sardine, du moins pour les autres poissons, comme on cherche déjà à repeupler les rivières.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Les Perles de nacre. — Après avoir rappelé que, depuis des temps reculés jusqu'à nos jours, les hommes se sont efforcés de provoquer la formation des perles en introduisant des corps étrangers les plus divers entre la coquille et le manteau des mollusques nacriers, soit en

entre-baillant les valves de la coquille, soit en les trépanant; après avoir rappelé aussi que, jusqu'à présent et malgré des siècles d'efforts, on n'a pu obtenir ce qu'on désigne universellement sous le nom de *perles de nacre*, lesquelles se distinguent des *perles fines* plus spécialement parce qu'elles ne sont ni fines ni finies, M. Raphaël Dubois a signalé à l'Académie des Sciences comme les plus belles perles de nacre qu'il ait pu observer, celles que fabriquent les Japonais, au moyen d'une petite huitre perlière (*margaritifera Martensi*) très voisine de celle qu'il cultive à Tamaris-sur-Mer.

Il donne ensuite une description détaillée de ces perles de nacre, d'après deux exemplaires qui lui ont été donnés par le Commissaire impérial du Japon, à l'Exposition universelle de 1900, et par le Commissaire général.

Le journal le « Radium ». — Le numéro de mars publie le compte-rendu complet de la sensationnelle conférence faite par M. Curie, le 18 février, à la Sorbonne, avec la photographie des appareils d'expérience, prise dans le grand amphithéâtre, au moment où M. Danne, préparateur de l'illustre savant et rédacteur en chef du *Radium*, les examine. Dans un nouvel article, intitulé « Notre but », M. Henri Farjas, le directeur du journal, indique en termes élevés et précis, le plan qu'il a suivi pour faciliter les recherches des matières radioactives, et aussi pour créer et favoriser « l'industrie du Radium ».

A lire aussi : L'étude sur le Polonium; — La distinction des vrais diamants et de leurs imitations; — L'insensibilisation par le Radium; — Le Radium et les aveugles; — Le Radium et les phénomènes zoologiques, etc., etc.

On trouve aussi, dans le même numéro, avec une bibliographie complète de tout ce qui a paru en février sur le Radium, les indications nécessaires pour se procurer des sels d'uranium et de thorium étalonnés à l'usage de « témoins » dans l'essai des minerais par la méthode photographique.

La netteté des images dans les télescopes et lunettes astronomiques. — Jusqu'ici les astronomes se sont ingénies à avoir dans les tubes des télescopes et des lunettes de l'air aussi peu agité que possible, afin d'éviter le tremblement bien connu des images dû aux variations irrégulières de l'indice de réfraction des couches d'air traversées par les rayons lumineux efficaces. En particulier on a coutume, dans les observations, de réduire au minimum par des enveloppes protectrices les mouvements de l'air produits par des différences de température.

M. Langley a eu l'idée, au contraire, d'agiter énergiquement à l'aide d'un ventilateur l'air contenu dans les tubes de lunettes, et il a ainsi obtenu une notable amélioration de l'image et la disparition presque complète du tremblement.

Emploi de l'électricité dans la fabrication du verre. — Il existe divers procédés proposés ou appliqués pour la fusion électrique du verre.

Dans le procédé Woelker, on se base sur ce que le verre fondu est conducteur et on utilise simultanément la chaleur de l'arc et l'échauffement produit en vertu de la loi de Joule. On a réussi à diriger les gaz chauds produits pendant la fusion à la partie inférieure du foyer, pour les y brûler.

La Société de l'industrie verrière a imaginé un dispositif qui permet d'alimenter le four d'une manière continue par la matière préalablement broyée.

On connaît actuellement deux usines produisant du verre par procédés électro-thermiques : celle de Matri, dans le Tyrol (3,000 chevaux) et celle de Plettenberg en Westphalie (2,000 chevaux).

D'après le Dr Bermbach, il faudrait, pour obtenir 1 kilogramme de verre, 1,320 watts-heure, ce qui correspond à 1 kilog. 5 de charbon, tandis que pour obtenir la même quantité de verre, il faudrait employer de 0 kilog. 5 à 4 kilogrammes de charbon dans les fours ordinaires. Aussi paraît-il probable que si l'application de l'électricité se développe, ce sera sans doute en combinaison avec le chauffage au gaz; en dehors des régions favorablement situées au point de vue de l'énergie électrique, la préparation du verre continuera à se faire par les pro-

cedés aujourd'hui généralement employés. Mais il convient d'ajouter qu'en raison des hautes températures qui peuvent être atteintes dans le four électrique, le procédé électro-thermique pourra être avec fruit utilisé dans la préparation de certains verres spéciaux difficiles à fondre.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 10 au 17 Avril 1904

GÈNES, vap. <i>Cobra</i> , allemand, c. Brunswig,	passagers.
VILLEFRANCHE, yacht à vap. <i>Calanthe</i> , amér., c. Cubben,	sur lest,
SAN REMO, yacht à vap. <i>Sainte-Marthe</i> , c. Kerrien,	—
CANNES, yacht à voiles <i>Malgré-Tout</i> , fr., c. Andro,	—
NICE, yacht à vap. <i>Violette</i> , fr., c. Bouille,	passagers.
CANNES, b. <i>Jalousie</i> , fr., c. Caisson,	sable.
— b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—
— b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Garel,	—
VILLEFRANCHE, yacht à vap., <i>Sybille</i> , fr., c. Fainbaut,	sur lest.

Départs du 10 au 17 Avril

GÈNES, vapeur <i>Cobra</i> , allemand, c. Brunswig,	passagers.
NICE, yacht à vap. <i>Sainte-Marthe</i> , fr., c. Kerrien,	sur lest,
CANNES, yacht à voiles <i>Malgré-Tout</i> , fr., c. Andro,	—
NICE, yacht à vapeur <i>Violette</i> , fr., Bouille,	passagers.
CANNES, b. <i>Jalousie</i> , fr., c. Caisson,	sur lest.
— b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—
— b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Garel,	—

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite de la demoiselle **Adèle LIGOUR**, sont prévenus de nouveau, conformément à l'article 464 du Code de Commerce, que la vérification des créances aura lieu dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, le trois mai prochain, jour de mardi, à deux heures et demie du soir.

En conséquence, ils sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs, si déjà ils ne l'ont fait, devant M. RAYBAUDI, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau (sur timbre) indicatif des sommes par eux réclamées.

Pour le Greffier en chef :
A. Cioco, C. G.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

VENTE VOLONTAIRE

Le jeudi 21 avril courant, à 2 heures de l'après-midi, dans le local de la *Taverne Alsacienne*, rues des Orangers et des Princes, à Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'une quantité de meubles et objets mobiliers, consistant en : lits complets, tentures de salons et de chambres à coucher, rideaux, portières, armoires, commodes, toilettes, tables, glaces, tableaux, gravures, chaises, objets d'art, livres, violon, guitare, pendules, vases, jardinières, vaisselle, verrerie, bibelots, etc.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.
Charles TOBON.

Cabinet de M^e DE LOTH, avocat à Monaco
26, rue des Briques

VENTE PAR SUITE DE SURENCHÈRE sur saisie immobilière

Le vendredi 29 avril 1904, à 9 heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, séant au Palais de Justice, à Monaco.

Il sera procédé à l'adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur :

D'UNE MAISON

située à Monaco, quartier de la Condamine, rue de Millo, tenant : au nord, à ladite rue de Millo; au sud, à une bande de terrain touchant à une autre maison adjugée au sieur Marius SÉRIÈS par jugement du 8 mars dernier du Tribunal Supérieur, enregistré; à l'est, à la

maison Saint-Georges, appartenant à M. Bilhour, et à l'ouest, à la maison Gastaud, et dont la désignation suit.

Cette maison est élevée sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée et de trois étages, avec jardin au midi. La façade principale de ladite maison, sur la rue de Millo, est percée, au sous-sol, de quatre fenêtres grillées; au rez-de-chaussée, de la porte d'entrée et de quatre fenêtres, et, à chaque étage, de cinq fenêtres, dont deux avec balcons.

La façade au midi donne sur le jardin. Elle est percée de quatre ouvertures par étage. Dans le jardin se trouve un lavoir.

A l'est, la maison est adossée à l'immeuble Bilhour; à l'ouest, l'immeuble Gastaud.

Elle figure sur la matrice cadastrale de la Principauté de Monaco, section C, numéro 325, au lieu dit jardin de Millo, pour une contenance de 294 mètres carrés environ.

Cet immeuble a été saisi à la requête: 1° de la dame Marie-Eugénie ARAGANA, sans profession, veuve du sieur Joseph-Libert RENAULT, mère des ci-après nommés; 2° du sieur Joseph-Pierre-Michel RENAULT, cuisinier; 3° et de la demoiselle Marie-Eugénie-Joséphine RENAULT, sans profession, demeurant tous trois à Paris, rue des Acacias, numéro 30, sur le sieur Hector DE ANGELIS, propriétaire, demeurant à Monaco (marié sous le régime de la communauté avec la dame Lucie GIRARD), par procès-verbal du 23 octobre dernier, enregistré, de Charles TOBON, huissier à Monaco, signifié au saisi par le même acte et transcrit au bureau des hypothèques de Monaco, le 24 octobre aussi dernier, volume 3, n° 39.

Par jugement en date du 8 mars dernier, enregistré, ladite maison a été adjugée au sieur Clément GIRAUD, notaire à Nice, y demeurant, pour le prix de 70,000 fr., mais le sieur Marius SÉRIÈS, entrepreneur de peinture et vitrerie, demeurant à Monaco, suivant acte du Greffe en date du 16 mars dernier, enregistré, a formé une surenchère du sixième dûment dénoncée aux parties intéressées par exploit de TOBON, huissier, du 18 du même mois, enregistré.

En conséquence et conformément au jugement du Tribunal Supérieur du 12 avril courant, enregistré, il sera procédé à la nouvelle adjudication de ladite maison sur la mise à prix portée par l'enchérisseur, outre les charges, à..... **81,700 francs.**

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 603 du Code de Procédure Civile, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription d'hypothèques légales devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé à Monaco, le 15 avril 1904.

Signé: E. DE LOTH.

Enregistré à Monaco, le 16 avril 1904, folio 136, case 6. — Reçu un franc.

Signé: CASSEREAU.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

A l'occasion du Voyage en Italie de M. le Président de la République, toutes les gare P.-L.-M. délivreront pour Modane et pour Vintimille, à partir du 21 avril, des billets d'aller et retour valables pour le retour jusqu'aux derniers trains partant de ces deux points dans la journée du 2 mai.

MASSAGE MÉDICAL, HYGIÉNIQUE

MASSAGE DE BEAUTÉ, ETC.
MANUCURE

Mme M. Rosticher

Masseuse diplômée

de l'Ecole Française d'Orthopédie et Massage
du Dr Paul Archambaud.

Passage Grana, MONTE CARLO

BOIS ET CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa, Monte Carlo. (Téléphone)

OCCASION A SAISIR

CAFÉ A VENDRE

(Prix du matériel)

S'y adresser: **Café International**
A MONACO

PARFUMERIE

DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM **LOTUS BLEU** NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.
Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets.
Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.
Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

MAISON MODÈLE

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Mme DAVOIGNEAU-DONAT

FOURNISSEUR BREVETÉE DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

MAROQUINERIE EXTRA-FINE.

ARTICLES DE PARIS. — JOUETS EN
TOUS GENRES. — G^d RAYON DE PAPETERIE,
PHOTOGRAPHIES, CARTES POSTALES. — FOURNITURES
DE BUREAUX. — PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — GANTS
RUBANS. — VOILETTES. — BLOUSES SOIE. — LINGERIE.
CHEMISES ET CRAVATES ÉLÉGANTES. — BAS
SOIE, FIL. — OMBRELLES. — CANNES.
PARAPLUIES. — ARTICLES DE
VOYAGE, ETC., ETC.

Grandes Roulettes de précision (Tapis, râtaeux).

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Nettoyage à Sec parfait. USINE
A VAPEUR

Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.

TEINTURERIE
DE PARIS

A. CRÉMIEUX. — Magasin: Villa PAOLA,
à côté de l'Hôtel de la Villa des
Fleurs, boulevard du Nord **MONTE CARLO**

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur:
rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard
des Moulins, Monte Carlo.

APPICHAÛGE BÉRENGER MONACO

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGIA

DIRECTION: Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

LA FONCIÈRE

La C^e Lyonnaise
d'Assurances maritimes réunies

C^e d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. — Assurances maritimes; transports-valeurs.

Polices collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS

la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, précède ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco:

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



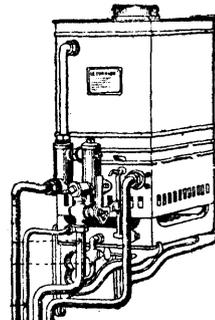
Installations à forfait. — Réparations de Meubles.
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.
Prix modérés.

PLOMBERIE (EAU et GAZ)

Henri CHOINIÈRE

MONACO — Rue Terrazzani — CONDAMINE

Maison Laurens (Derrière les Halles et Marchés)



INSTALLATIONS COMPLÈTES
pour Salles de Bains,
Lavabos et Water-Closets,
Appareils d'Eclairage
et Chauffage par le Gaz,
Chauffe-Bains et Baignoires.

"Le Torride"

Nouveau Chauffe-Bains distributeur d'eau chaude sous pression, avec **veilleuse de sûreté** (brevetée s. g. d. g.) Voir son fonctionnement au magasin.

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes:

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix: 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix: 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

Imprimerie de Monaco — 1904

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation): 65 mètres.

Avril	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
	4	771.1	770.8	770.5	770.8	771.1	14.5	16.1	15.5	14.8				14.2	83
5	72.2	72.2	72.3	72.4	72.5	16.1	17.2	15.4	14.8	13.8	86	—	Beau.		
6	72.1	72.2	72.4	72.2	72.2	15.1	16.4	15.3	14.9	14.5	77	—	Nuageux, pluie.		
7	71	70.8	69.2	68.8	68.5	16.1	17.2	17.3	17.1	16.5	77	Est fort.	Beau, nuageux.		
8	66.	66.	65.1	64.5	64.1	19.2	20.8	23.	21.5	17.5	70	—	—		
9	63.	63.2	62.8	62.5	62.4	17.	17.1	16.8	16.2	15.7	68	Est.	—		
10	64.	65.5	65	61.1	67.2	17.8	18.5	17.2	16.2	15.2	71	Ouest.	Beau.		
DATES		4	5	6	7	8	9	10							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima.	16.1	17.2	16.4	18.5	23.	17.2	18.5						
		Minima	13.5	12.8	13.	14.1	17.	15.5	15.1						
												Pluie tombée: 3mm			